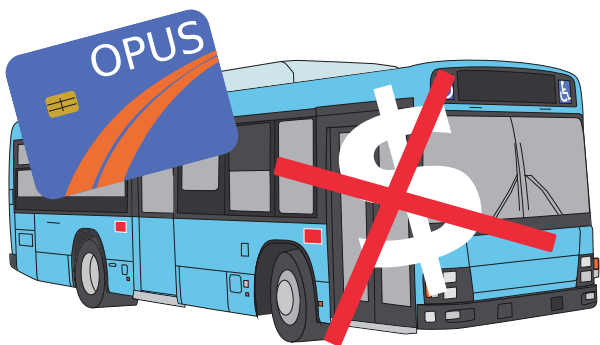




AQDR

Ahuntsic-Saint-Laurent

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES



Gratuité 65 ans et plus

Dès le 1er juillet 2023, la gratuité pour les 65 ans et plus sera offerte :
aux résidents de
l'agglomération de Montréal
pour les déplacements en bus, en
métro, en train de banlieue, avec le
REM (lorsqu'il sera en service),
ou en transport adapté.

Un pari gagné pour l'AQDR ASTL,
initiatrice de la campagne sur la
gratuité du transport en commun
et ses autres partenaires.



CLIC

Conseil Local des Intervenants
Communautaires
de Bordeaux-Cartierville

Partenaire de la Ville de Montréal



AQDR

Ahuntsic-Saint-Laurent
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

POUR OBTENIR LA GRATUITÉ:

Critères d'admissibilité

- Être âgé de 65 ans et plus.
- Se présenter à un agent de station dans une station de métro à Montréal.
- Posséder une carte OPUS avec photo (obligatoire)
- Avoir en main une preuve de résidence valide de l'agglomération de Montréal

Pour plus d'informations, veuillez visiter ce lien: <https://www.stm.info/>

Pour ceux qui n'ont pas de carte OPUS avec photo: vous devez obtenir au préalable un formulaire auprès de la STM (en ligne) et payer 15\$.

**Supportez le travail de défense des droits collectifs des aîné e s et
DEVENEZ MEMBRE DE L'AQDR**

**Nous sommes résidents du 4C
12225 rue Grenet, # 3512, Cartierville
H4J 2N7, Tél.: 514 332 8222
Courriel: aqdr.astl@gmail.com**